

ISTRES - LES - CHANOINES

PLAN DES SERVITUDES DANS L'INTÉRÊT DES TRANSMISSIONS RADIOÉLECTRIQUES

PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES

ÉCHELLE 1/10.000^e

DESSINÉ PAR **PLAN N° 12 Q.R** CLASSEMENT

L É G E N D E

- Limite du centre
- Zone spéciale de dégagement
- Théorique } Limite Zone Primaire
- Pratique }
- Théorique } Limite Zone Secondaire
- Pratique }

109 } Cote maximale obstacles métalliques
151 } Cote maximale obstacles non métalliques } au dessus du Zéro N.G.F.
(cote de référence : 46^m (cote de l'aérien le plus bas))

ÉLABORÉ PAR L'INGÉNIEUR DES T.P.E. AIX-EN-PROVENCE Le, G. BALDACCINO	VU ET PRÉSENTÉ PAR L'INGÉNIEUR EN CHEF AIX-EN-PROVENCE Le, L. TIEBI	APPROUVÉ PAR
---	--	--------------

